

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

JOURNAL D'Hygiène Populaire

ORGANE OFFICIEL DE LA
SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

COMITÉ DE RÉDACTION.

Dr A. T. BROSSEAU.
Dr NORBERT FAFARD.
A. HÂMON, (Paris).
Dr H. E. DESROSIERS.
Dr A. LAMARCHE.
H. R. GRAY.
Dr A. G. A. RICARD.
Dr J. E. BERTHELOT.

Dr J. A. LARAMÉE.
Dr E. P. LACHAPÉLLE.
Dr A. B. LAROCQUE.
Dr A. A. FOUCHER.
J. L. ARCHAMBAULT.
Dr A. LAFOÏTE.
L. DAGRON RICHER.
Dr G. ARCHAMBAULT.

Dr W. H. HINGSTON.
Dr W. MOUNT.
Dr L. J. V. CLÉROUX.
C. A. PFISTER.
L. H. ARCHAMBAULT.
EMILE VANIER.
Dr L. LABERGE.
Dr S. DUVAL.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Dr J. I. DESROCHES.

Le Journal paraît le 1er et le 15 de chaque mois.

Prix de l'abonnement : \$1.50 par année, payable d'avance.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction du journal doit être adressé au

Dr J. I. DESROCHES,

No. 189 Rue Amherst, ou Boite 3027 P.O., Montreal.

Voir sommaire à la page 2.

IMPRIMERIE W. F. DANIEL, Coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse.

SOMMAIRE.

Bulletin : La fièvre scarlatine. — Notre loi sanitaire. — L'inondation et la santé publique. — Les eaux potable et le plomb. — Le printemps. — Hygiène et éducation physique de la deuxième enfance. — Nouvelles d'hygiène — Société d'hygiène de la province de Québec.

ADMINISTRATION :

Pour ce qui concerne la rédaction ou l'administration, s'adresser par lettre au Dr. J. I. Desroches No 189 rue Amherst ou Boite 2027. Bureau de Poste, Montréal.

L'abonnement au Journal d'Hygiène Populaire est de \$1.50 par année, payable d'avance Ce montant peut être remis par mandat-poste payable au Dr. J. I. Desroches.

MM. LES ABONNÉS SONT PRIÉS DE DONNER A L'ADMINISTRATION AVIS DE LEUR CHANGEMENT DE RESIDENCE.

Les manuscrits restent la propriété du journal.

Nos seuls agents autorisés pour toute la Province sont M Ls Robitaille, pharmacien & Jolietts et M O. Trudel de Montréal. Mr. Robitaille est en même temps, notre Correspondant.

Le Journal d'Hygiène Populaire étant le seul journal d'Hygiène publié en langue française sur ce continent est l'organe de publicité le plus direct offert aux pharmaciens, commerçants de produits hygiéniques. Comme le Journal d'Hygiène Populaire a une grande circulation dans les diverses parties du Canada, surtout de la Province de Québec, les pharmaciens, industriels et autres y trouveront un bon moyen de publier leur annonce (soit sur la couverture, soit sur des feuillets extras.)

TARIF DES ANNONCES.

Une page 12 mois.....	\$ 80.00
“ “ 6 “	45.00
Une demi page 12 “	50.00
“ “ 6 “	30.00
Un quart de page 12 m. is.....	30.00
“ “ “ “ 6 “	20.00

Feuillets Extras.

Une page 12 mois.....	\$ 85.00
“ “ 6 mois.....	50.00
Une demi page 12 mois.....	50.00
“ “ “ 6 “	30.00

J. B. RESTHER,
35 années d'expérience. } Architectes, Evaluateurs, etc.

J. Z. RESTHER,

J. EMILE VANIER,
Ingénieur Civil, Arpenteur Provincial, ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, Directeur de Bureau des arpenteurs de Québec.

RESTHER, RESTHER & VANIER,

INGENIEURS CIVILS ET SANITAIRES,

ARPENTEURS PROVINCIAUX ARCHITECTES.

BUREAUX 5, 6, 7 & 8 : NO. 61 RUE ST-JACQUES

MONTRÉAL.

Brevets d'invention, Marques de Commerce
Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur (Canada et Etranger).

Les Corporations et le public sont respectueusement invités à correspondre.

JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE.

MM. les Abonnés,

L'hygiène, depuis la fondation de ce journal, a fait d'étonnants progrès dans notre Province. Le désir d'apprendre l'art de perfectionner la santé et de se prévenir contre les maladies contagieuses et épidémiques a contraint un certain nombre de nos compatriotes à dériver leurs études vers la science hygiénique qui enseigne l'éducation physique, intellectuelle et morale de l'homme et des peuples. Ces hommes ont compris que le journal est un puissant instrument de vulgarisation et un fidèle pionnier dans le champs de la science hygiénique.

Aussi pour donner plus de liberté d'esprit, plus d'audace intellectuelle, nous avons créé un comité de rédaction composé d'éminents Collègues, aguerris d'avance, et avantagusement connus du lecteur, captant ainsi la confiance du public.

Parmi les membres du comité vous avez remarqué le nom de notre correspondant de Paris, Monsieur A. Hamon. M. Hamon nous fait connaître, avec clarté et précision, les progrès de l'hygiène en Europe. Vraiment M. Hamon mérite la reconnaissance des Canadiens Français pour tous les précieux renseignements qu'il nous donne afin de nous guider dans nos réformes sanitaires.

Voulons nous comprendre le besoin que nous avons de l'hygiène. L'épidémie de variole qui s'est apesantie sur notre Province, et qui, avec une incroyable barbarie, a brisé le bonheur de tant de familles, et a bouleversé si profondément notre société, vous a montré combien l'hygiène est puissante pour combattre le fléau des épidémies. Sans l'hygiène notre population serait encore impitoyable décimée ; Sans l'hygiène la variole aurait forcé l'entrée de tous les domiciles et semé le deuil dans toutes les familles ; sans l'hygiène le commerce de notre pays aurait été ruiné.

C'est à l'hygiène que nous devons la cessation du fléau. Chacun de vous lecteurs, comprenez l'importance de notre tâche pour assurer la plus grande somme possible de santé au peuple canadien.

En mai prochain, la position financière du journal le permettant, nous nous proposons d'augmenter de quatre pages la matière à lire, ce qui ferait 16 pages au lieu de 12.

Dans l'intérêt de ce journal, nous faisons appel à tous nos Abonnés retardataires de bien vouloir nous faire remise par lettre enregistrée ou par mandat poste du montant d'argent qui nous est dû pour abonnement. On nous adresse quelquefois des paroles d'encouragement et d'éloges même pour l'œuvre que nous poursuivons. C'est flatteur, mais ce n'est pas là la véritable politesse de journal. Envoyez lui plutôt votre abonnement.

Ainsi nous comptons avec le mois d'Avril pour percevoir tous les abonnements qui nous sont dus.—Administrateur.



LA MAISON BARRE

Occupe la rue Fortifications à Montréal. Les caves de cette industrie sont belles De l'aveu de M. C. A. Pfister, ce sont des caves de France que nous retrouvons à Montréal. Il y a dans ces caves des vins fins, des vermouths, de fines champagne qui y sont préparés pour la plus grande joie du consommateur dont le goût est délicat et exigeant.

Nos lecteurs comprendront que cette entreprise rend un service immense à l'hygiène publique, car son succès sera la substitution du vin à l'alcool.

Que tout le monde soit unanime à rendre un juste tribut de reconnaissance aux produits que MM. Barré fabriquent.

Nous donnons ici un certificat.

Nous soussignés N. Fafard, M. D. professeur de chimie à L'Université Laval et C. A. Pfister professeur de chimie à L'École Polytechnique, certifions avoir examiné trois échantillons de vins canadiens à nous remis le 22 janvier dernier par M. Barré et Cie de Montréal : Vin rouge vin blanc et vin de Sicile.

“ Le premier, vin rouge, d'une densité de 1 à 60^{or}., avait un pourcentage d'alcool de 12,2, une acidité correspondant à 16 milligrammes 3 d'ammoniaque, accusait nettement la présence du tannin.

“ Le second, vin blanc, d'une densité de 0,995 à 60^{or} r., avait une richesse alcoolique de 17,4, une acidité totale correspondant à 13 milligrammes 3 d'ammoniaque, accusait une quantité notablement plus faible de tannin.

“ Le troisième, vin de Sicile, densité 1,005 à 60^{or} r. avait une richesse de 16,8 p.100 en alcool une acidité totale correspondant à 15 milligrammes 7 d'ammoniaque, accusait une quantité de tannin intermédiaire entre les deux précédents.

“ Nous n'avons trouvé nulle trace de substances facheuses, de sophistication, d'addition nuisibles, de matières étrangères au vin naturel.

— Les vins étaient d'un bel aspect, limpides, d'un bouquet agréable et particulier pour chacun d'eux. Dégustés, le vin blanc était sec et alcoolique, peu sucré ; le vin rouge, plus sucré, plus acide, avec un goût de framboise particulier à certains raisins de ce continent ; le vin de Sicile plus sucré, très agréable.

Nous devons remarquer que la saveur acide est due surtout à la présence du bitartrate de potasse, élément essentiel des vins naturels ; l'astringence est due au tannin naturel qui donne aux vins leur tonicité.

“ En somme nous avons trouvé dans ces vins les caractéristiques des vins de raisin, ils sont sains, bons et plaisent au palais.

N. FAFARD, M. D. — C. A. PFISTER.

Exposition d'Ottawa, 1884 — 7 premiers prix, un prix extra; un diplôme ; une médaille d'argent, une médaille de bronze, (36 concurrents) Exposition de London, 1885 — 2 premiers prix et deux seconds prix — Exposition universelle de la Nouvelle Orléans 1886 — Un second prix et deux diplômes.

JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. II.

MONTREAL, 1er. MAI, 1886.

No. 24.

BULLETIN

DU JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE.

La Fièvre Scarlatine.*

La Scarlatine est une maladie fébrile, très contagieuse, souvent épidémique, dont le développement est ordinairement précédé d'un malaise général, de dégoût, de migraine et de maux de gorge plus ou moins sévères. Ce qui caractérise cette maladie, ce sont les éruptions rouges écarlates qui se manifestent d'abord sur différentes parties du corps, et finissent par le couvrir complètement. Cette maladie est souvent fatale, et même chez les personnes qui en guérissent, elle laisse souvent les suites les plus fâcheuses. Elle sévit principalement chez les enfants. Quelquefois elle s'attaque aux adultes. Généralement, une première attaque préserve d'une deuxième, mais cette règle n'est pas absolue.

Les enfants, surtout ceux au-dessous de 10 ans, sont généralement prédisposés à la Scarlatine; ensuite cette prédisposition diminue avec l'âge.

Le poison de la Scarlatine est très actif et très vivace; il s'attache aux habits, aux draperies, aux tapis, à la fourrure des chiens et des chats, qui peuvent devenir autant d'agents de propagation de ce poison.

On entend par période d'incubation le temps qui s'écoule entre l'absorption du

poison et la manifestation de la maladie. Cette période varie de quelques heures à 12 et 14 jours.

La sévérité de la maladie se juge par l'intensité du mal de gorge. Lorsque celui-ci est très prononcé, il se produit un écoulement par la bouche et le nez. Ces matières sont très contagieuses. Les selles et les urines favorisent moins la contagion mais sont néanmoins des agents à surveiller.

Vers la fin de la maladie, la peau du malade se sèche et se lève par petites écailles pour ainsi dire (période de desquamation). C'est ce phénomène qu'il faut suivre de près, parce que c'est alors surtout que la Scarlatine est éminemment contagieuse; aussi ne devra-t-on jamais permettre à un enfant d'approcher d'un malade tant que la peau de celui-ci ne sera pas revenue à son état normal. Ce temps peut varier de un à trois mois.

La science médicale n'a pas encore découvert le moyen de préserver de la fièvre Scarlatine les personnes qui, y étant prédisposées, s'y exposent. Il est donc important de préserver ceux qui sont en bonne santé, en les isolant de ceux qui ont la maladie.

Isolement.— Le premier devoir à accomplir lorsqu'un enfant est pris d'un mal de gorge, et de fièvre, est de l'isoler sans retard dans une chambre, et d'appeler un médecin pour examiner le cas; si le médecin déclare que c'est la Scarlatine, le malade devra être transporté, si c'est possible, à l'étage supérieur de la maison, dans la

(*) Ce travail est l'œuvre de MM les Membres du Bureau Central de Santé.

chambre la mieux ventilée. On enlèvera de la chambre tous les objets qui peuvent absorber le poison, les linges de corps et de lits, les habits, les tapis, etc.

La personne chargée du soin du malade évitera autant que possible d'être en relations avec les autres membres de la famille. Elle devra porter des vêtements qui puissent se laver à l'eau bouillante ou être désinfectés.

Tous les enfants qui n'ont pas eu encore la maladie devront être éloignés immédiatement de la maison infectée.

Une sorte de quarantaine devra être établie à l'égard des autres membres de la famille pendant la durée de la maladie, c'est-à-dire, elles devront s'abstenir, autant que possible, de communiquer avec les personnes du dehors.

Les linges servant à recevoir les écoulements du nez ou de la bouche du malade devront être brûlés ou au moins désinfectés au moyen d'une solution de chlorure de chaux, indiquée à la fin de cette brochure.

Les vêtements, serviettes et linges de lit qui auront servi au malade devront être plongés, aussitôt après avoir été enlevés, dans un seau ou cuve contenant une solution de chlorure de chaux ou de sulfate de zinc, suivant les formules à la fin de cette brochure, et ce n'est qu'après cela, qu'on doit les sortir de chambre du malade.

Les selles et les urines du malade doivent être reçues dans des vases contenant une solution de chlorure de chaux, puis jetées sans retard dans les water-closets, s'il n'y a pas de water-closets elles doivent être enterrées à une distance d'au moins cent pieds d'aucuns puits ou sources.

On ne doit jamais servir à d'autres personnes les restes de nourriture d'un malade. La vaisselle ainsi que les cuillères, fourchettes etc., qui ont servi à ce ma-

lade, doivent être parfaitement nettoyées et désinfectées avant de servir à d'autres personnes.

Les restes d'aliments devront être ou brûlés, ou enterrés comme les selles ou les urines.

Un moyen assez efficace d'empêcher le poison de se répandre dans l'air est d'enlèver le corps du patient d'une légère couche de suif de mouton ou de vaseline, au choix du médecin.

Jamais on ne devra écrire de lettres, billets, etc., ou apporter des journaux dans la chambre du malade; ces papiers peuvent transporter le poison au dehors.

Convalescence.— On peut faciliter beaucoup l'enlèvement des petites peaux sèches du corps du malade (*la desquamation*), en lui faisant prendre un bain chaud tous les deux ou trois jours, pendant sa convalescence.

Sa guérison devra être parfaite, et il devra avoir changé complètement de vêtements avant que le médecin lui permette de se mêler aux personnes en santé.

En cas de mort.— Le corps devra être immédiatement enveloppé dans un drap trempé dans une solution de chlorure de chaux ou de sulfate de zinc suivant les formules indiquées à la fin de cette brochure. Il sera aussitôt déposé dans un cercueil fermé hermétiquement et qui ne devra plus être ouvert *dans aucun cas. On ne permettra jamais aux enfants d'assister aux funérailles, qui devront être privées.*

DESINFECTION.

Après la guérison ou la mort du malade, tout ce qui lui aura servi pendant sa maladie, ainsi que sa chambre et tout ce qu'elle contient, et mieux encore toute la maison, devront être désinfectés par les fumées de soufre. Il est aussi connu qu'aucun miasme ne peut résister pendant une demi-

heure à l'action de l'eau bouillante. Le moyen le plus efficace de désinfecter les habits et le linge de lit est donc de les soumettre à l'ébullition et à un lavage régulier.

REGLES DE PRUDENCE.

1. Ne jamais permettre à un enfant d'approcher un malade pris de fièvre scarlatine. Dans l'intérêt de vos enfants, évitez d'aller dans une maison où règne cette maladie, à moins que vos soins y soient indispensables.

2. Ne jamais voyager dans une voiture qui aura transporté un malade de fièvre scarlatine à moins que cette voiture n'ait été désinfectée.

3. Lorsque la fièvre scarlatine existe au milieu de vous, évitez l'usage de toute substance propre à irriter la gorge. Les personnes souffrant du mal de gorge sont très exposées à prendre la maladie.

4. Evitez le contact de tous ceux qui souffrent d'un mal de gorge. Pour aucune considération on ne doit embrasser ces personnes ou respirer leur haleine. Evitez de boire avec le même vaisseau dont se sert une personne prise de fièvre scarlatine.

5. En un mot, évitez toute source de contagion de fièvre scarlatine et rappelez-vous que les enfants au-dessous de 10 ans y sont plus prédisposés que les adultes.

Désinfectants voir page 243 vol II.

NOTRE LOI SANITAIRE,

Il est fortement question d'une législation sanitaire pour notre province. Cette question d'une grande importance demande le temps de l'envisager dans tous ses détails, d'en régler l'ensemble et les parties.

Pour qu'une loi soit efficace dans son application, il faut qu'elle ne présente aucune difficulté. Par les additions successives, les lois finissent par être dénaturées, par perdre leur valeur. Nous demandons donc à notre législature de Québec de vouloir nommer un comité d'étude dans le but de donner à cette loi toute la valeur possible.

L'INONDATION ET LA SANTÉ
PUBLIQUE,

Depuis des années, la crue du St. Laurent, chaque printemps, inflige des dommages considérables, et sème sur son passage des tares incontestables à la santé des populations.

En effet, l'observation nous démontre la terrible influence des inondations sur la santé publique. Nous ne pouvons pas considérer inoffensifs outre les dépôts de vase, de boue et de détritux limoneux, les dépôts qui se forment par les regorgements des égouts, le déversement des latrines, par les fumiers, les déchets de ménage, pas plus l'humidité persistante des habitations,

Ce déplorable état de choses produit des foyers miasmatiques. Le sol qui sert de support à ces matières putrescibles, fait l'office de crible et donne réceptivité à des couvées de germes morbifiques qui, sous les influences atmosphériques, produisent, multiplient et aggravent les maladies saisonnières. En effet, une quantité d'affections éclosent et présentent leur maximum d'intensité à certaines époques de l'année. Nous rappelons ici la prédilection de la diarrhée, de la dyssentérie et du choléra pour l'été; de la fièvre typhoïde et de la diphtérie pour l'automne; de la rougeole et la scarlatine pour l'hivers et le printemps. Le froid humide et les transitions brusques des températures se lient aux causes du rhumatisme.

Pour conclure de ces considérations, nous dirons que les inondations exercent sur la santé publique des effets dont les manifestations, pour se faire à longue échéance, ne sont pas moins réelles.

Toutefois, nous en sommes persuadés, si nous prenons toutes les précautions hygiéniques, nous éviterons les dommages

plus ou moins immédiats causés à la santé publique.

Après le retrait des eaux voici ce qu'il faut faire :

Favoriser la disparition des eaux stagnantes des caves, des cours, des jardins, etc ; opérer les nettoiemens de toutes les parties submergées. La boue étant enlevée projeter sur le sol de la chaux vive.

20. — Aérer les caves en maintenant ouverts les soupiraux, les portes ou fenêtres. Favoriser la ventilation par le chauffage.

30. — Opérer le grattage des murailles pour les recrépir un peu plus tard.

4. — L'usage des eaux d'alimentation provenant des endroits submergés doit être proscrits. On a vu souvent des eaux impures et des dégagemens de matières en putréfaction causer des épidémies de familles et de certains quartiers.

50. — Les produits alimentaires qui ont été souillés par les eaux débordées, ne doivent plus servir à l'usage alimentaire, car ils deviennent les facteurs actifs des germes morbifiques.

60. — Après ces opérations préalables pratiquer le lavage du sol, au moyen de solution de chlorure de chaux, et procéder à la désinfection.

Désinfection. — Après avoir enlevé les objets métalliques, fermez hermétiquement les caves et les appartemens.

10. — L'acide sulfureux et l'acide nitreux qui se dégagent d'un mélange de fleur de soufre et nitrate de potasse (Salpêtre) que l'on a jeté sur des charbons ardens, constituent le plus puissant désinfectant connu.

2. — Le chlorure de chaux solide agit in loco sur les matières organiques, et le chlore dégagé en vapeurs agit sur les miasmes répandus dans l'atmosphère ambiante. On opère facilement ce dégagement

dans les habitations en mélangeant parties égales d'acide sulfurique, chlorhydrique ou de vinaigre, au chlorure de chaux. On projette celui-ci comme la chaux vive sur le sol des caves, dans les latrines, on l'incorpore aux matières limoneuses.

Les agents de désinfection sont nombreux mais tous n'ont pas la même puissance d'action vis-à-vis les germes morbides. Aussinous avons cru mentionner que ceux qui jouissent le plus de réputation.

DR. J. I. DESROCHES.

CHRONIQUE DE L'HYGIENE

EN EUROPE.

LES EAUX POTABLES ET LE PLOMB.

Dans la séance du 22 janvier 1886, le Conseil d'hygiène et de la salubrité de la Seine entendait la lecture d'un rapport fait son éminent Vice-président, le professeur Armand Gautier, sur l'emploi des peintures à base de plomb à l'intérieur des réservoirs d'eaux potables.

Ce qui avait motivé ce rapport, était un empoisonnement saturnin survenu en 1885 à bord d'un navire norvégien, empoisonnement signalé dans le *Sanitary Engineer* de New York. Le réservoir de ce navire était peint au minium; rempli à Cadix en novembre 1884, le capitaine et un homme de l'équipage ne tardèrent pas à tomber malade; ils furent même forcés d'entrer à l'hôpital de Rio de Janeiro. Le réservoir fut rempli de nouveaux à Rio Grande et Aricoci et le navire fit voile vers New York. La traversée dura 43 jours; dans cette intervalles presque tout l'équipage tomba malade. Un mourut même à New York. L'eau fut examinée par M. Bartley chimiste du département de salubrité de

Brooklyn ; elle contenait une forte proportion de plomb.

Dans son remarquable rapport le savant membre de l'Académie de médecine rappelle qu'il a établi par de nombreuses expériences « que les diverses eaux potables empruntent aux tuyaux de plomb dans lesquelles elles s'éjourner, même si ces tuyaux sont incrustés de sels calcaires, une quantité en général minime, du métal toxique. » Il n'est pas douteux suivant le Dr. Gautier, et nous partageons entièrement sa manière de voir, qu'il faille renoncer à l'emploi du plomb et de ses diverses préparations, quelles qu'elles soient, non seulement dans les réservoirs où l'eau potable doit être conservée, dans ceux par où elle doit passer ou séjourner à l'air avant que de servir aux diverses préparations ordinaires, mais aussi dans les vases où l'on doit préparer ou mettre en réserve les diverses matières alimentaires.

Les réservoirs en zinc peuvent être employés sans inconvénient ; Chevalier a établi, il y a déjà longtemps, qu'ils m'imprimaient une fâcheuse qualité aux eaux potables.

Si le Conseil d'hygiène de la Seine s'occupe des peintures à base de plomb pour les réservoirs, et incidemment des tuyaux de plomb, à Verviers le Dr. Fousny professeur d'hygiène a fait des recherches relatives aux eaux distribuées en cette ville par des tuyaux de plomb.

Ces recherches ont été publiées dans un journal politique de Verviers « *l'Union libérale* » en date du 11 mars dernier, qui nous est parvenu grâce à l'obligeance de notre distingué Collègue l'Ingénieur E. Putzeys.

Le professeur Fousny essaya de nombreux échantillons d'eau de la gilleppe, filtrés ou non filtrés prélevés dans les conditions les plus variables, à l'effet d'y constater présence ou absence de plomb. « J'ai

bien fait, écrit ce savant chimiste, une trentaine de prélèvements et les résultats n'ont pas variés : dans tous les cas, j'ai pu constater l'existence d'une très notable proportion de sel de plomb soluble, et ces résultats prouvent bien que la présence du plomb dissout dans une eau peu ou point calcaire circulant dans des tuyaux de ce métal est une règle absolument générale et non un fait exceptionnel. » La proportion de plomb constatée à l'analyse n'est nulle part inférieure à 0,15 par litre et suffit amplement pour provoquer des accidents d'intoxication.

Le Dr. Fousny, doutant de la présence du plomb dans les eaux calcaires, fait qui avait été démontré par quelques chimistes entre autres par le professeur Gautier, fit lui-même des expériences et « Je dois dire, écrit-il que les résultats de mes essais ont parfaitement confirmé cette assertion. » Il a pris, dans Verviers même, quatre eaux de puits, déclarées après analyse propres à la consommation ; il les a choisies intentionnellement, riches en Calcaire : la proportion de sels terreux y variait de 60 à 95 centigrammes au litre. « J'en ai évaporé, écrit le professeur 8 litres — après addition d'acide nitrique en suffisante quantité — jusqu'au dixième de leur volume, filtré pour séparer un léger dépôt qui s'était formé et fait passer pendant trente minutes un courant d'hydrogène sulfuré dans le liquide maintenu à la température du bain marie, pour chasser l'excès du réactif qui dissoudrait d'après Bergeret, de petites quantités de sulfure plombique. Il s'est formé dans chacun des essais institués un précipité noir, peu abondant mais fort apparent d'ailleurs, donnant aux réactifs les caractères des sels plombeux. » Dans le dépôt il fut aussi constaté, mais d'une manière moins accentuée les caractères du plomb. « Il faut donc beau-

coup rabattre de cette action prétendument protectrice qu'exerceraient suivant une opinion fort accréditée les sels calcaires vis à vis du métal.»

Dans les échantillons d'eau analysés par le savant Docteur, les sels de plomb étaient en solution et non en suspension. Ces sels toxiques n'avaient pu être arrêtés par le filtrage, fait très important car il démontre l'erreur émise par quelques hygiénistes américains ou anglais entre autres le Professeur Wm. Ripley Nichols de Boston. Ces hygiénistes en effet prétendaient que le filtrage de l'eau sur un filtre en charbon d'os, arrêtait le plomb qui était contenu dans l'eau. Le Dr. Fousny a filtré ses échantillons dans un filtre Chamberland — filtre en porcelaine dégraissée pour intercepter le passage des microbes — et il a toujours trouvé du plomb.

« Le fait matériel, indiscutable, dit l'éminent hygiéniste, qui se dégage de ces essais, c'est la présence du plomb c'est-à-dire d'un métal dont toutes les combinaisons solubles sont toxiques à un haut degré; et la conclusion: « c'est qu'il faudrait renoncer complètement à l'emploi du plomb pour les usages domestiques. »

Le Dr. Fousny, pour compléter son étude sur cette question, a examiné avec le soin qui caractérise les recherches de ce savant chimiste, les tuyaux qui, inoffensifs pour la santé, peuvent remplacer les tuyaux de plomb. Les préférences sont pour les tuyaux en plomb doublés d'étain, les tuyaux en fer émaillé ou peroxydé ne lui paraissent pas avoir tenu ce qu'ils promettaient.

Les recherches du Dr. Fousny ont une grande importance; elles viennent confirmer une fois de plus la thèse que nous avons soutenue dans notre « étude sur les

eaux potables et le plomb » et qui est la nocuité absolue des tuyaux de plomb. En faisant ces expériences le Professeur de Verviers a rendu un éminent service non seulement à ses compatriotes, mais encore à tous, car il a montré et signalé un danger que quelques uns nient parce qu'ils ne veulent pas le voir.

A. HAMON.

HYGIÈNE DES SAISONS.

Le Printemps.

« Le doux printemps et les zéphirs caressants sont venus remplacer le rude hiver », dit Horace.

Cette année le poète a eu doublement raison, car, jusqu'au jour de sa froide agonie, le triste hiver à couvert les montagnes de son manteau de neige, et il a attristé la campagne par son froid glacial. Mais déjà maintenant les froids sont tempérés par les zéphirs; les jours deviennent souriants, et le ciel brille d'une clarté sereine.

Nous sommes enfin à ces beaux jours tant chantés par les poètes; nous sommes à la plus belle partie de l'année, car les fleurs vont pousser partout pour nous inonder de leurs parfums suaves, et nous apporter la joie avec leurs riannes couleurs.

Mais cette saison si belle est-elle, en réalité, bonne pour la santé? Oui, si l'on prend des précautions nombreuses et de tous les instants. Non, si on ne veille pas continuellement sur soi-même, et si on ne suit pas un régime très sévère.

Malheureusement on ne prend aucune des précautions voulues, et, au lieu de veiller sur sa santé, on fait tout ce qu'on peut — sans le vouloir, bien entendu — pour se rendre très malade.

Voilà pourquoi les maladies de la saison

sont nombreuses ; voilà pourquoi le nombre des décès ne diminue point, augmente même, surtout au mois d'avril.

Nous croyons donc le moment bien choisi pour indiquer à nos lecteurs les maladies qui règnent surtout pendant la saison de l'année que nous commençons à peine, et leur tracer le régime hygiénique qu'ils doivent suivre aussi scrupuleusement que possible, s'ils veulent se maintenir en bonne santé.

Les maladies les plus fréquentes sont les fluxions de poitrine, les pleurésies, les bronchites, les angines, les catarrhes, les névralgies, le rhumatisme articulaire, et les hémorragies.

Les premières sont dues surtout aux nombreuses et brusques variations de la température, surtout pendant le mois d'avril. Pendant le jour, le soleil envoie ses rayons vivifiants, mais les soirées sont fraîches, et les nuits si froides que le matin les champs sont couverts de gelée blanche. Il est évident qu'avec ces changements de température, — changements qui peuvent aussi avoir lieu dans la journée, — les personnes qui ne prennent pas beaucoup de précautions doivent être saisies par le froid, et alors elles se voient obligées de prendre le lit, parce que des frissons intenses et un point de côté seront pour elles les précurseurs d'une fluxion de poitrine ou d'une pleurésie ; parce qu'un violent mal de gorge indiquera le commencement d'une angine ; parce que des douleurs aiguës diagnostiqueront, soit des névralgies, soit du rhumatisme articulaire aigu.

Quant aux hémorragies elles sont la conséquence de l'excitation générale que le printemps produit sur nos organes, excitation qui prédispose aux saignements de nez, aux crachements de sang, aux congestions des poumons et du cerveau.

On rencontre encore les embarras gas-

triques, les maladies bilieuses, le terrible croup qui continue toujours à faire tant de victimes.

Enfin tous les malades qui sont sujets aux maladies de la peau voient, avec le plus grand déplaisir, les éruptions se renouveler, et malheureusement presque toujours augmenter à cette saison de l'année où tout bourgeoine, tout pousse, tout fleurit.

Que faire pour éviter ces maladies si nombreuses, et la plus part du temps si graves ?

Puisque, au printemps, la nature recommence une vie nouvelle, puisque, par suite de toutes les transformations qui se produisent, l'air devient plus pur et plus sain, et amène une excitation très grande de l'organisme, il est avant tout nécessaire, indispensable, de modérer cette excitation au moyen d'un régime aussi rafraîchissant que possible.

Pendant l'hiver, afin de mieux résister au froid, on s'est soumis à un régime excitant, on a mangé des viandes noires, du gibier, on a bu des vins toniques et reconstituants, et on a eu soin de les étendre à peine d'eau.

Pendant le printemps, c'est le contraire qu'il faut faire ; au lieu d'une nourriture forte, excitante, il est indispensable de ne recourir qu'à une alimentation aussi légère et aussi douce que possible : pas de viandes noires, pas de charcuterie, pas de graisse, pas de vin pur, pas de plats trop relevés, pas de champignons, pas de coquillages, pas de langoustes, pas de homards, pas de poissons salés ou conservés ; mais bien des viandes blanches, des poissons frais et légers, des légumes verts, des fruits, du laitage, du fromage non fermenté, et du pain très cuit.

En somme, il faut vivre, surtout pendant la première moitié du printemps, avec la sobriété la plus grande, ce qui démontre l'utilité du jeûne et du carême prescrits par l'Église à cette époque de l'année.

Au régime vient s'ajouter une autre question, celle des purgations. Autrefois on allait se faire saigner; aujourd'hui on pense autrement, on se purge; et comme le voisin ne manque pas de dire qu'une première purgation « ne fait que remuer la bile », on en prend une seconde, et quelquefois une troisième.

Et bien ! on a grandement tort de se purger ainsi sans savoir si on en a besoin ou non.

Les purgations sont utiles, nécessaires même, toutes les fois qu'il a embarras gastrique, dégoût pour toute espèce de nourriture. Ce qui le prouve, c'est que lorsque des évacuations se produisent spontanément, ces évacuations amènent aussitôt la guérison des céphalalgies; elles font disparaître la perte de l'appétit, et permettent de digérer facilement tout ce que l'on mange. Il faut donc, dans ces cas, imiter la nature, recourir à quelques purgatifs pour obtenir les mêmes effets salutaires, mais dans les cas seulement que nous venons d'indiquer.

On évitera les éruptions à la peau en observant très scrupuleusement le régime hygiénique que nous avons indiqué. Si ces éruptions se produisent, on recourra aux deux médicaments suivant : l'arsenic et le soufre, mais on ne les emploiera que d'après l'avis du médecin.

Enfin on évitera les bronchites, les fluxions de poitrine, les pleurésies, les angines, etc., en conservant aussi longtemps que possible les vêtements d'hiver. Il faut se rappeler que le mois d'avril est un mois traître. Souvent, pendant le jour, les chaleurs sont assez fortes, et l'on se trouve ainsi engagé à s'alléger en revêtant des habits moins lourds et moins chauds que ceux que l'on a mis pendant l'hiver. On a tort puisque, comme nous l'avons déjà dit, il y a pendant ce mois des variations brus-

ques de température, puisque les soirées sont très fraîches, et que le matin le sol est couvert de gelée blanche. Il faut donc suivre à la lettre les prescriptions de ce sage proverbe qui dit de ne pas s'alléger d'un fil pendant le mois d'avril, et d'être très prudent encore pendant le mois de mai.

Dr H. VIGOUROUX.

HYGIÈNE ET EDUCATION PHYSIQUE

DE LA DEUXIÈME ENFANCE.

(Période de 6 à 12 ans.)

DE LA GYMNASTIQUE ET DES JEUX.

(Suite)

On ne devra pas négliger de favoriser tout ce qui donnera de l'agilité à l'enfant. On le rendra agile en l'habituant de bonne heure à la marche, en l'amenant par des exercices gradués à parcourir sans fatigue une longue route; il faudra bien veiller à ne pas lui imposer une marche au-dessus de ses forces. Le jeu de barres est excellent pour développer l'agilité, ainsi que les divers jeux qui reclament la course ou le saut comme élément.

L'adresse dans les divers mouvements ne doit pas être oubliée. Ce n'est autre chose que l'application du coup d'œil au mouvement afin d'atteindre un but déterminé. On peut donner de l'adresse à tous les organes, mais la main semble être plus que tout autre l'organe le plus capable de de l'acquérir. Nous trouverons encore dans les jeux de véritables exercices de gymnastique qui développeront l'adresse; nous citerons les jeux de palets sous ses diverses formes, la balle, les boules, les quilles, qui développent la justesse du coup d'œil en même temps que la force muscu-

laire, les jeux de billes eux-mêmes qui, bien qu'à un moindre degré, développent en même temps que le coup d'œil, l'agilité musculaire. L'escrime peut être extrêmement favorable comme exercice gymnastique, mais à la condition d'être fait avec les deux mains.

Nous pourrions ajouter à cette liste déjà longue la natation; et pour les jeunes filles la danse, surtout si elle se fait en plein air, et si elle est accompagnée de chant.

Le chant, la lecture à haute voix, la déclamation, sont d'importants exercices de gymnastique qui bien conduits, favorisent le développement des organes de la poitrine.

Nous n'entrons pas dans le détail de ce qui fait l'objet d'un traité de gymnastique; nous nous contentons de ces quelques indications pour appeler l'attention des parents et des éducateurs sur ce point si important de l'éducation physique des enfants. Comme conclusion, nous dirons que les exercices gymnastiques, en favorisant en régularisant le développement musculaire, agissent de la manière la plus heureuse sur les fonctions de circulation, de respiration, et de digestion, et qu'ils calment le système nerveux surexcité outre mesure à l'époque actuelle chez tous, mais surtout chez les jeunes filles.

LE SURMENAGE INTELLECTUEL.

Dans les conseils que nous donnions sur l'éducation de la première période de seconde enfance nous mettions les parents en garde contre la tentation trop fréquente de faire travailler les enfants avant l'âge pour se donner des petits prodiges à six ans, qui seront des fruits secs à vingt. Nous jetons le même cri d'alarme pour les enfants de six à douze ans auxquels on impose un travail trop considérable, vu le développement de leur cerveau. Si un travail intelligent, modéré, favorise le dé-

veloppement de cet organe, le surmenage lui est funeste. Le travail d'esprit fatigue le cerveau comme le travail matériel fatigue les muscles. Tandis qu'on fait des lois pour protéger les enfants contre le travail des fabriques, on fait des lois qui imposent à des enfants, à l'âge où leur cerveau est en formation, un travail au-dessus du développement de l'organe. A l'école primaire, comme à l'école secondaire, L'ENFANT TRAVAIL TROP TOT; on lui impose de trop longues heures d'étude ou de classe, on le soumet à des programmes trop vastes et trop chargés. L'enfant est obligé d'éparpiller son attention sur un trop grand nombre d'objets pour retenir tout ce qu'on lui enseigne, et il n'échappe à la maladie qu'en devenant paresseux, et en s'habituant à être de corps dans les classes, tandis que l'esprit est ailleurs. Nous disions, en parlant de la nourriture: « On n'est pas nourri de ce que l'on mange, mais de ce que l'on digère. » Nous disions au sujet des études: « On n'est pas instruit par ce que l'on nous enseigne, mais parce que l'on retient. » Il est impossible que les enfants retiennent les matières renfermées dans les divers programmes supérieurs, en générale, à l'âge de l'écolier qui doit les étudier.

Le temps consacré aux classes et aux études n'est pas assez coupé par de courtes récréations qui détendent l'esprit, reposent le cerveau et rendent plus capable d'attention à la reprise du travail. On devrait proportionner, plus qu'on ne le fait, la durée des classes et des études à l'âge des écoliers. Un enfant de sept ans ne saurait demeurer attentif pendant deux ou trois heures, comme s'il en avait quatorze ou quinze. Nous appelons l'attention des parents et des éducateurs sur ce sujet digne de tout leur intérêt; car, de son régime d'études, dépend l'avenir intellectuel du pays, souvent la santé de l'homme à l'âge mûr, et tout son avenir.

NOUVELLES D'HYGIÈNE.

A Paris, une exposition d'hygiène s'ouvrira le 1er mai. Elle traitera surtout d'hygiène publique et de l'hygiène de la ville; elle est ouverte sous les auspices de la Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle. Nous en rendrons compte à nos lecteurs.

— Le 6ème Congrès international d'Hygiène qui devait se réunir cette année à Vienne n'aura pas lieu. D'après une lettre-circulaire de MM. Stach et Gruber, la Société d'hygiène autrichienne pense faire ce congrès en 1887. Nous espérons que le succès couronnera les sympathiques efforts du savant professeur d'architecture à l'école du Génie, l'architecte Gruber de la Société d'Hygiène d'Autriche.

— D'après une circulaire qui nous est adressée par le Dr. Durand Fardel, notre savant vice-président de la Société française d'Hygiène, un Congrès internationale d'hydrologie et de climatologie se tiendra à Biarritz, en octobre 1886. On discutera dans ce Congrès un grand nombre de questions relatives à l'hydrologie et à la climatologie.

Don Francisco Carbonell a imaginé la construction d'hôpitaux hygiéniques ambulants et anti-épidémiques. Il peuvent être utilisés pour le choléra et toutes les maladies contagieuses. On peut les démonter et les placer à l'endroit que l'on veut. (La Higiene)

— Notre excellent et savant ami le Dr Félix Brémond nous a appris que la Commission des logements insalubres, dont il est membre, avait résolu de défendre les peintures à la céruse (carbonate de plomb) dans les maisons où elle ordonnerait des travaux d'assainissement. Voilà une bonne mesure que nous signalons à l'attention de tous et particulièrement du Bureau de Santé de Montréal. A. H.

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC,

Les élections annuelles de la Société d'Hygiène de la Province de Québec ont eu lieu, le 18 avril, et ont donné le résultat suivant : Président, Dr. N Fafard; 1er. vice-président, J. L. Archambault 2ème vice-président, E. Vanier; trésorier J. Z. Resther; secrétaire, Dr. J. I. Desroches.

Comité de Régie:— MM. L. H. Archambault; Dr. A. A. Foucher, C. A. Pfister, Dr. L. J. V. Cléroux, Dr. J. M. Beausoleil, échevin Gray, Dr. L. Laberge.

Nomination. — M. le Dr. Giuseppe Badaloni de Fano, province de Pesara, Italie a été nommé Membre Correspondant de la Société d'Hygiène de la Province de Québec.

A cette même assemblée, il fut décidé d'organiser un cours de lectures publiques sur l'hygiène par des professeurs des diverses Universités et par des membres de la société. Un comité fut nommé pour prendre les arrangements nécessaires.

On discuta la question d'un institut vaccinal et de l'enseignement de l'hygiène dans nos maisons d'éducation. Il fut décidé de faire les démarches nécessaires auprès du gouvernement de Québec pour obtenir ces réformes sanitaires.

Le 1er vice-président, M. J. L. Archambault, fut chargé de se rendre auprès du ministre de l'Agriculture, à Ottawa, dans le but d'organiser, d'une manière plus efficace, les rapports qui existent actuellement entre la société d'hygiène d'Ontario, et celle de la province de Québec, et pour d'autres questions ayant rapport aux intérêts de la société.

TABLE DES MATIERES.

A

Alimentation, page 4 — Assainissement de Naples, 16 — Air (l') 53. — Administration sanitaire, 85 — Absinthe, 154, 164. — Assainissement de Paris, 175, 182. — Années 1885-1886, 181 — Alcool, 196 — Alimentation humaine, 212, 232. — Audition dans les écoles, 221 — A nos lecteurs, 230. — Assainissement des villes, 234. — Alcool (différentes espèces), 81.

B

Bibliographie, 21, 34, 44, 46, 59, 71, 84, 96, 104, 120, 132, 156, 168, 180, 216, 240, 252, 261, 276. — Bureau Central de Santé, 240 — Bureaux de Santé, 115.

C

Choléra (mesures contre), 10, 82. — Chicorée dans le café, 15 — Choléra (Etevous prêt pour le), 23. — Chroniques, 49, 145, 157 — Chutes des cheveux, 76 — Calendriers anciens, 203, 215 — Conseils pratiques, 228 — Conseil municipal et Calendriers anciens, 203, 215. — Conseils Pratiques, 228 — Conseil municipal et Santé publique, 245 — Caractères chimiques des eaux potables, 54.

D

Dégénérescence des Sociétés modernes 24 — Désordres du sommeil, 2 — Demoiselles (Nos Jolies), 17 — Des denrées alimentaires et des Drogues (inspection), 7 — Décologie de la santé, 192.

E

Eaux (des) Barcelone 102-113 Eaux (les) à Vienne, 114-126 — Eaux (les) Prague, 140 — Eaux (les) à Rome, 244 — Eaux (les) à Liège, 254 — Eaux (les) à Bruxelles, 269 — Egouts, 210 — Egouts, (des) à Barcelone, 149 — Electricité et hygiène, 192 — Engclures, 201 — Essayez, n'époussetez pas, 222 — État sanitaire de Montréal, 229 — Emanations fécales et accident typhiques 262 — Exposition d'hygiène, 274 — Enseignement (l') de l'hygiène dans les collèges, 53 — Enseignement de l'hygiène, 62-205 — Enfant (l'), 11 — Eaux (les) à Paris, 65-91.

F

Femme (la) en voyage 186 — Femme (la) 187 — Fléaux (les) régnents 239 — Fièvre typhoïde 265

G

Guide des mères 45 56 83 107 — fièvre scarlatine 279.

II

Hygiène de la table 69, 164 199 261 264 — Hygiène des écoles 42—Hygiène du professeur 172 — Hygiène de la danse 270 — Hygiène des métiers 18 — Hygiène morale 94 106 — Hygiène dans l'éducation 169 — Hygiène (l') en Canada, 195 — Hygiène et éducation physique de l'enfance 229 237 248 256 272 284 — Hygiène de la beauté 224 — Hygiénistes Italiens à Pérouse 95 — Hygiène oculaire 55 — Hygiène des écoles en Suisse 31 126 —

I

Insolation 58 — Inspection des viandes à Paris, 230 — Inondation et la santé publique 279

J

Journal (notre) et l'hygiène 35— Joie (la) devant l'hygiène, 92

M

Mascaret (le) 108, 117, 128, — Mortalité à Montréal 230 251— Mot (un) sur les odeurs de Montréal 253 — Mouvement hygiénique, 109, — Méthode en hygiène : 188—Mouches, puces et lavariole, 89

N

Nouvelles d'Hygiène 255 226 — Nomination d'un chimiste en chef 263. — Notre loi sanitaire 279 Nomination à la Société Française d'Hygiène de Paris 194

O

Où allons nous ! 67

P

Plume (la) 93— Patois sur l'hygiène 167 — Parfums (les) à travers les âges 178 — Propreté de l'individu et de la maison 214 — Pro Barba 166 Le Printemps 282

Q

Quinzaine Hygiénique 1, 13, 27, 39, 50, 63, 77, 87, 99, 111, 123, 207.

R

Règlement d'hygiène 152—Repas (les) de Bébé 33—Répugnance à la vaccine 142

S

Sévrage 130 — Sommeil (le) 57 — Statistique 71 240 230 — Santé (la) des femmes 48 — Soins à donner aux enfants dans la saison chaude 24, — Spécifique pour le Hoquet 12 — Société d'hygiène de la province de Québec 285

V

Vaccination 2 3 133 144 — Vaccination et variole 33 8 — Vaccination cholérique 160 — Variole 3 37 153 — Vaccine 119 121 142 129 — Vidanges (les) à Paris, 29 41 — Vie (la) 185 — Vins (les) 217 — Vie humaine (la) 227 — .

BREVET DE HEAP.

CABINETS A LA TERRE SECHE OU A LA CENDRE ET COMMUNES INODORES POUR CHAMBRES A COUCHER

BUREAU CENTRAL

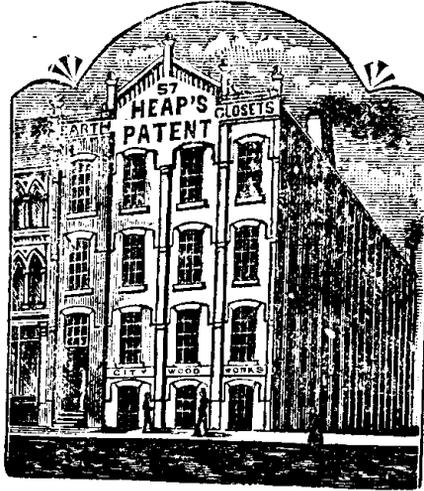
ET

SALLES D'ETALAGE

No. 57,

Rue Adelaide Ouest,

TORONTO.



HAMILTON, TC.

OTTAWA, PETERBORO,

Agences à

OWEN SOUND ET TORONTO

FABRIQUE

HEAP'S PATENT DRY EARTH OR ASHES CLOSET COY (LIMITED)

William Heap, Dir.-Gerant. | J.B. Taylor, Sec.-Tresorier

Ce sont les seuls parfaits Cabinets à la terre Sèche au Canada.

Plus de 15,000 en usage.—Couronnes 13 Prix [Medailles].

EXTRAIT D'UNE LECTURE DU DR. J. BAKER EDWARDS, ANALYSTE DU REVENU INTERIEUR, DISTRICT DE MONTRÉAL, SUR DES QUESTIONS IMPORTANTES DE SANTÉ.

Il recommande fortement l'abolition graduelle des fosses fixes et la substitution des closets à la terre sèche dont on enlèverait fréquemment le contenu. Je crois, dit-il, que c'est le moyen le plus pratique et le plus économique inventé jusqu'ici, que l'on emploie la terre, la cendre, ou tout autres matériaux. *La seule objection pratique faite à ce système disparaît dans le closet breveté de W. Heap dans lequel les liquides sont séparés des excréta solides.*

● VALEUR DES CLOSETS A LA TERRE SECHE.

L'inventeur les proclame les meilleurs du monde entier, ayant été couronnés 13 fois (prix médaille) dans des compétitions publiques contre les célèbres fabricants, Morrill, Moule et autres à l'Exposition sanitaire de Glasgow en 1883, à l'Exposition Internationale d'Amsterdam en 1883 à l'Exposition sanitaire de Dublin en 1884. Il y en a ci et on peut juger de leur valeur.

EXTRAIT D'UNE LECTURE SUR LES EGOUTS, FAITE PAR ALAN McDUGAL, C. E. DEVANT L'ASSOCIATION SANITAIRE DE TORONTO.

Le système à la terre sèche est le plus connu La disposition des vidanges des villes et cités sont de deux sortes : 1o Le système d'égouts sec. 2o, Le système à l'eau. La plupart de nos villes sont sous le premier système à Toronto à un degré affreusement préjudiciable. Les nombreux privés sont une cause féconde de maladies. après un certain temps, la saturation du terrain atteint les puits. Les privés sont dans le voisinage des demeures et des puits, c'est la disposition la plus dégoutante possible. L'enlèvement des vidanges est une source certaine de danger. *Le système à la terre sèche est le meilleur système et si on s'en sert convenablement, ne met pas en danger la santé publique*

Il fera aux closets à la cendre, le système tinnette tel qu'employé à Manchester, Rochdale, Angleterre, et exhiba alors un modèle des closets à la terre sèche brevetés de W Heap tel qu'érigé sur le terrain de l'Exhibition à Toronto. Il avait inspecté ces closets pendant qu'ils étaient à l'usage du public et trouva qu'ils répondaient admirablement au but. Il croit qu'un grand nombre de ces closets sont en usage à Toronto.

(1) Il y avait 4 Closets, 1,128 visiteurs en ont fait l'essai.

PARENT FRÈRES,

Agents d'Immeubles et Commissaires Priseurs

SE CHARGENT DE

La Vente de Propriétés et Meubles à domiciles

OU DANS LEURS

SALLES D'ENCAN

216 ET 218—RUE ST. JACQUES—216 ET 218

MONTREAL.

VIN ST. RAPHAEL

Nous sommes heureux d'offrir aux lecteurs du JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE un article hygiénique de grande valeur.

Les plus hautes autorités médicales en recommandent l'usage à leurs clients et au public en général. Ce vin est par excellence un reconstituant. Il a sur les préparations toniques similaires un avantage qui n'est pas à dédaigner, celui de posséder un bouquet délicieux.

Des expériences sûrement contrôlées indiquent qu'il peut être pris dans la plupart des cas de débilité générale, faiblesse d'estomac, pauvreté du sang et la convalescence de maladies graves.

COMPAGNIE PROPRIÉTAIRE

DU VIN ST. RAPHAEL

A VALENCE (DRÔME) FRANCE.

AGENTS GÉNÉRAUX

Pour la Puissance

Furniss, Lavolette & Cie.

81—RUE ST. JACQUES—81

MONTREAL.

EN VENTE CHEZ

LES PRINCIPAUX PHARMACIENS

DE MONTREAL

LIQUEUR

CONCENTRÉE de GOUDRON de NORVEGE

AUX MÉDECINS ET AU PUBLIC EN GÉNÉRAL.

Nous offrons aujourd'hui aux nombreux lecteurs du *Journal d'Hygiène Populaire* un article supérieur destiné à lui rendre de grands services. Qui de nous, en effet, n'est jamais affecté de quelque trouble des voies respiratoires ou urinaires ? Qui de nous peut se vanter d'être exempt de ces affections maussades qu'on appelle catarrhes, clous, boutons et démangeaisons de la peau. Combien de fois n'avons nous pas constaté, avec une certaine terreur, que nos urines étaient chargées de déchets variés et abondants ?

Dans tous ces cas

LA LIQUEUR DE GOUDRON DE NORVEGE

est la préparation *par excellence* pour ramener notre système à son état normal. Au point de vue hygiénique, cette *Liqueur* a des propriétés véritablement étonnantes. Elle *régularise* les sécrétions, rend la respiration *plus large et plus facile* et *tonifie* le système en général.

Les médecins la prescrivent avec confiance, les clients s'en servent avec profit et le public doit une dette de reconnaissance aux habiles Pharmaciens qui la *dispensent* à un prix modique, à la portée de toutes les bourses.

Bouteille d'une chopine - - - - - 50 centins

Bouteille d'un demiard - - - - - 25 centins.

Seuls agents pour le Canada et les États-Unis.

LAVIOLETTE & NELSON,

1005 rue Notre Dame et 113 rue St Laurent.

BUREAU PUBLIC D'ANALYSES

C. A. PFISTER
PROFESSEUR DE
PHYSIQUE et de CHIMIE
— A —
L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
No. 163 Rue Nigou, —
Côté St-Denis.
MONTREAL.

N. FAFARD, M. D.
PROFESSEUR DE
CHIMIE
— A —
L'UNIVERSITÉ LAVAL
344 Rue Amherst 344
MONTREAL.

Analyses Chimiques Qualitatives et Quantitatives—Essais de Minéraux—Doc-
uments—Substances Pharmaceutiques—Produits Industriels—Denrées Al-
imentaires et Boissons—Examens Microscopiques—Recherches Toxicol-
ogiques, Etc., Etc.
Consultations sur les questions de Chimie et de Physique Industrielles, Etc.

SOUVENIR !

*Nos lecteurs savent, qu'il n'y a pas de meil-
leurs souvenirs de famille que la PHOTO-
GRAPHIE de ceux qui nous sont chers.*

*C'est une seconde mémoire du cœur que nous
mettons sous les yeux de nos parents et de nos
amis. Nous leur présentons aujourd'hui un
artiste de talent.*

Monsieur Henri Lortie,

No. 12, Rue St-Louis, Montreal.